


OFFRANDES



Nos églises sont ouvertes à tous aux moments importants de la vie. Vous pouvez confier aux prêtres vos intentions particulières tout au long de l'année. Ces célébrations entraînent des frais. Votre participation financière est donc nécessaire à l'Église pour lui permettre de vivre.

OFFRANDES

À L'OCCASION DES MESSES *

Honoraires : 18€

180€ pour une neuvaine ou plus
(9 messes consécutives)

560€ pour un trentain ou plus
(30 messes consécutives)


PROPOSITIONS D'OFFRANDES

À L'OCCASION DE CÉLÉBRATIONS

Baptême 80€ à 200€

Mariage 250€ à 1 000€

Funérailles 200€ à 600€



Tous ces montants sont donnés à titre indicatif. À chacun, en fonction de ses ressources, de participer à la vie matérielle de son Église.

* Les offrandes de messe assurent une partie du traitement des prêtres, bien que le Denier de l'Église soit la principale ressource de rémunération de ces derniers et des laïcs à votre service. Les sommes recueillies lors des célébrations constituent également une part importante des ressources des paroisses du diocèse.

